



Informations de la CFMP

104^e séance plénière du 27 mai 2016 à Berne

Projet Renforcement de la maturité professionnelle, projet partiel 1 modèles: données clés

La CFMP approuve six données clés à l'intention du groupe de pilotage composé de représentants des partenaires de la formation professionnelle. Afin de permettre la mise en place de modèles MP supplémentaires, qui renforcent la MP 1, des modèles sont proposés dans le cadre desquels l'enseignement MP est légèrement dissocié de la durée de la formation professionnelle initiale CFC. Cette mesure vise à diminuer la charge des personnes en formation et à réduire le nombre d'absences dans l'entreprise formatrice. Lors de sa séance du 1^{er} juillet 2016, le groupe de pilotage se prononcera sur les données clés proposées ainsi que sur la suite de la procédure. Une audition à large échelle sera ensuite organisée à partir de la mi-août 2016 pour une durée de deux mois. Des modèles MP pourraient être proposés en tant qu'essais pilotes à partir de la rentrée 2017/18.

Réponses aux questions en lien avec les procédures de reconnaissance de filières de maturité professionnelle

Les questions soulevées par les responsables cantonaux de la MP et les experts scolaires de la CFMP lors de la séance d'information de la CFMP du 18 mars 2016 sont discutées. Les réponses apportées aux questions sont approuvées. Le document correspondant est remis aux personnes concernées. Dès que les traductions seront disponibles, le document sera mis en ligne sur la page suivante:
<http://www.sbf.admin.ch/themen/01366/01379/02542/index.html?lang=fr>.

Check-list pour les experts scolaires de la CFMP

La check-list établie par la sous-commission Reconnaissance à l'intention des experts scolaires de la CFMP est débattue et approuvée. Afin de répondre aux critères en matière d'assurance de la qualité et de garantir la plus grande cohérence possible dans les propositions présentées à l'intention du SEFRI dans le cadre des procédures de reconnaissance des filières de maturité professionnelle, il convient de définir les critères de vérification qui doivent être abordés dans les rapports finaux par les experts scolaires (document phase E). Cette mesure revêt une importance d'autant plus grande que les propositions de reconnaissance faites par la CFMP au SEFRI s'appuient uniquement sur le rapport final. Il convient de relever à ce sujet qu'aucun suivi des filières MP n'est plus assuré. La liste de contrôle est remise aux personnes concernées (responsables cantonaux de la maturité professionnelle et experts scolaires de la CFMP). Dès que les traductions seront disponibles, le document sera mis en ligne sur la page suivante:
<http://www.sbf.admin.ch/themen/01366/01379/02542/index.html?lang=fr>.

Prise de position relative à l'ordonnance sur l'examen fédéral menant à la maturité professionnelle fédérale (OEFMP)

La CFMP approuve une prise de position relative au projet d'ordonnance sur l'examen fédéral menant à la maturité professionnelle fédérale. La CFMP propose de renoncer au changement de dénomination envisagé dans le texte allemand. L'appellation actuelle a fait ses preuves et constitue une marque. Il n'y a en outre aucun risque de confusion avec l'ordonnance sur la maturité professionnelle. Le changement de dénomination ne sert pas non plus l'encouragement de la maturité professionnelle. La CFMP estime par ailleurs que les premiers examens organisés selon la nouvelle ordonnance doivent être agendés pour 2019, étant donné que des travaux préparatoires importants n'ont pas encore été effectués (élaboration des directives, épreuves modèles) et que les premiers prestataires entameront les travaux préparatoires des sessions d'examen 2018 en février 2017.

Anette Hegg, directrice du secrétariat CFMP

Le 3 juin 2016

Président CFMP
Christof Spöring
Chef du service de la formation professionnelle et de la formation continue du canton du Lucerne
Obergrundstrasse 51
6002 Lucerne
Tél. 041 228 52 25
christof.spoering@lu.ch

Secrétariat CFMP
Anette Hegg, directrice
Hotelgasse 1
Case postale
3001 Berne
Tél. 031 328 40 44
ebmk-cfmp@bluewin.ch